

chesnay, seigneur de Beauport, Saint-Roch des Aulnaies, Gaudarville, Fossambault, Saint-Denis et autres lieux, et de Julie-Louise Liénard de Beaujeu. Madame Taschereau mourue à Sainte-Marie de la Beauce le 3 janvier 1841, à l'âge de 69 ans. Elle fut inhumée dans l'église. Elle avait eu trois enfants.

P. G. R.

VENTE PAR LES BOSTONAIS DE MEUBLES ET ANIMAUX APPARTENANT À Mme TASCHEREAU ET SON FILS. (1)

Etat des effets qui ont été criés et vendus au domaine de Monsieur Taschereau à Santigan, et appartenant à mon dit sr Taschereau, par le nommé John Maeks revêtu de l'ordre de Monsieur le colonel Arnold, qu'il a fait proclamer et interpréter à Etienne Barbeau, fermier et meunier de mon dit sieur Taschereau et son dépositaire, par le nommé Robert, son interprète.

Sçavoir :

	Livres	Sols
14 février 1776.		
Une chaudière et une marmite de fer adjudgées à Etienne Barbeau à	15	
Un miroir adjudgé à idem à	54	
Une vache adjudgée à Joseph Pamerleau, de St-Joseph, à	30	
Une autre vache adjudgée à Charles Goulet à	32	
Une autre vache adjudgée à Claude Patry à	31	4
Une taure adjudgée à Louis Proteau à	29	
Une vache adjudgée à Michel Pamerleau (Doit 3 l. pour le veau)	24	10
Deux veaux de l'année adjudgés au sr Barbeau à	27	

(1) Gabriel Elzéir.